

COMMUNE DE GROSSETO-PRUGNA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Albert 1er
Immeuble l'Impérial
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Louis-Valery VERGEOT, Notaire à AJACCIO, le 20 novembre 2025, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de:

Monsieur Alain BRUNELLI, demeurant à BONIFACIO.
Né à AJACCIO le 7 janvier 1950.
Décédé à BONIFACIO le 13 mai 2007 ;

Madame Yolande BRUNELLI, épouse HERPIN, demeurant à CORDEMAIS.
Née à AJACCIO le 22 mai 1952.
Décédée à NANTES le 20 novembre 2010 ;

Qui doivent donc être considérés comme PROPRIETAIRES à concurrence de moitié chacun.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leur auteur conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A GROSSETO-PRUGNA (Corse du Sud)

Dans un ensemble immobilier, un bâtiment composé d'une cave et d'un rez-de-chaussée.
Cadastré Section A lieudit PORTICCIO N°1882 pour 03 a 15 ca.
Les lots numéros :
-4, soit une cave ;
-5, soit le tiers de la totalité du rez-de-chaussée de ladite maison ;
-6, soit la moitié du droit de surélévation ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Louis-Valery VERGEOT